

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N°5

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29
Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil seize, le vingt-un novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 15 novembre 2016

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C.ORDONNES, D.ARMENGAUD, JM.BAGNERES-PEDEBOSQ, M.LORDON, I. OXOBY-PAGNAN, JD BONNOME, C. DUFOUR, S.PUYO, N.DAUGA, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, M.DUBROCA, JP CRESPO, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (procuration à MA THEBAUD), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSQ), G.ELGART (pouvoir à G.LASSABE), G.MOSCHETTI (pouvoir à MJ ROQUES), A. VALOT (pouvoir à JD BONNOME), P.FAVRAUD (pouvoir à C.MARTIN)

Secrétaire de séance : M.EVENE

Monsieur Daniel ARMENGAUD, conseiller municipal délégué, rappelle que conformément à l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, la dénomination des voies communales, espaces publics et bâtiments communaux relève de la compétence de la Commune.

Pour des raisons pratiques et de sécurité, il convient de pouvoir localiser aisément les constructions. Dans cet objectif, il appartient au Conseil Municipal de dénommer deux voies nouvelles à intégrer dans le domaine public communal ainsi qu'une salle du complexe sportif du Stade Piquessary.

Monsieur Daniel ARMENGAUD indique que le travail préparatoire a été mené par la Commission de Toponymie réunie le 3 novembre 2016.

Il est maintenant demandé au Conseil de se prononcer sur les dénominations proposées, à savoir :

➔ Rue Hubert SANZ, voie nouvelle desservant la résidence « Les Ombelles » et destinée à terme à assurer la jonction entre la rue Jean-Baptiste Castaings et le chemin de Montestrucq.

Objet :
Dénomination de
voies

*Certifié exécutoire
compte tenu du
dépôt à la Sous
Préfecture de
Bayonne
le
et de la publication
le*

- Rue de la Fabrique, voie nouvelle à créer pour desservir la Résidence « Le Casino » et qui reliera la rue Paul Biremont au chemin de la Tour. Ce nom se substituera à celui de l'Impasse de la Fabrique dont la numérotation sera à reconsidérer.
- Salle Marcel SAN JUAN, nom donné à la salle de musculation du complexe sportif du Stade Piquessary.

Monsieur Daniel ARMENGAUD informe par ailleurs l'assemblée avoir reçu une demande d'administrés boucalais qui souhaitent donner le nom de « Allée des Cerisiers » à une allée privée débouchant sur la rue Georges Lassalle. Dans ce cas, le Conseil Municipal n'a pas à se prononcer car la dénomination des voies privées ne relève pas de sa compétence. La Commune ne peut s'y opposer que si ce nom a déjà été attribué ou peut porter préjudice.

Aucune rue de Boucau ne portant ce nom, cette proposition a reçu l'aval de la Commission de Toponymie.

Ces différentes dénominations sont mentionnées sur les plans annexés à la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

- . **Accepte** les dénominations susvisées des voies nouvelles à intégrer dans le domaine public communal et de la salle de musculation,
- . **Prend acte** de la dénomination de la voie privée « Allée des Cerisiers » dont la gestion restera à la charge des propriétaires, y compris l'acquisition et la pose de la plaque de rue,
- . **Demande** que les administrations et riverains concernés soient informés de ces nouvelles dispositions.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 22 novembre 2016
Le Maire,
Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/11/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/11/2016